

AXA Wealth Europe

Lifinity Europe

Votre solution
patrimoniale
luxembourgeoise

réinventons / notre métier





1^{ère} marque mondiale d'assurance depuis 2009

Première marque d'assurance ⁽¹⁾ au monde, deuxième acteur mondial par son chiffre d'affaires, AXA anticipe les grandes mutations du monde de demain pour proposer des services et des solutions adaptés aux besoins actuels et futurs de ses clients.

Le Groupe est présent dans **64 pays**
avec plus de **166 000 collaborateurs**
au service de **103 millions de clients**

Le Groupe AXA présente une solidité financière de premier plan avec un excellent rating :

Standard & Poor's (29/10/2015)	Moody's (20/01/2016)	Fitch (06/10/2015)
A+ Perspective Positive	Aa3 Perspective Stable	AA- Perspective Stable

Cette notation repose sur des fondamentaux solides :

- Une stratégie claire et de long terme,
- Des activités équilibrées et une diversification des affaires permettant d'assurer une bonne croissance et une bonne diversification des risques,
- Des résultats bénéficiaires récurrents.

Les résultats de l'année 2015 confirment la confiance dans l'avenir.

Résultat net
5,6
milliards d'euros

Ratio solvabilité II
205 %

Fonds propres
68,5
milliards d'euros

Actifs sous gestion
1 124
milliards d'euros

(1) Source : classement Interbrand 2015

Une structure dédiée au **contrat luxembourgeois**

Notre souhait est d'apporter une réponse appropriée aux attentes d'une clientèle dont la mobilité et le besoin de diversification sont croissants.

C'est l'ambition d'AXA Wealth Europe, nouvelle structure luxembourgeoise dédiée aux opérations d'assurance et de capitalisation dans un cadre transfrontalier.

En plus du marché français, AXA Wealth Europe proposera ses services sur les marchés belge et luxembourgeois, puis sur d'autres pays européens.

AXA Wealth Europe tient à faire profiter ses clients de la présence et de l'expérience du Groupe AXA à l'international, grâce à une solution qui les accompagne tout en respectant les obligations légales des pays de résidence.



Le Luxembourg : **un cadre sur-mesure** pour l'assurance-vie haut de gamme

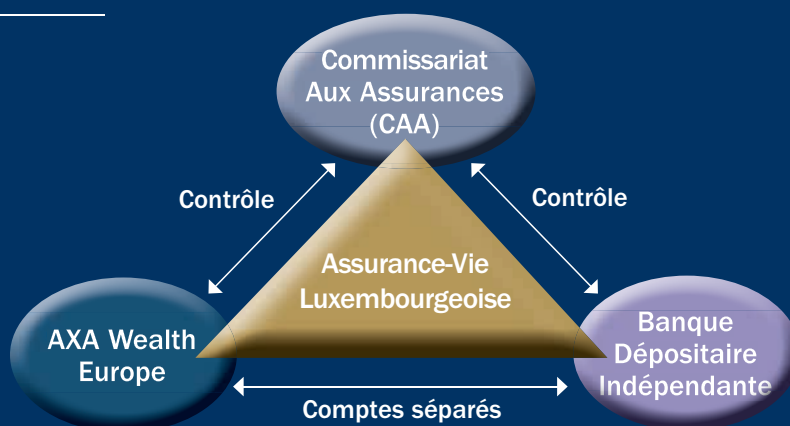
Le Luxembourg est un centre financier multiculturel et multilingue majeur dans le monde. Avec sa notation AAA, il offre une stabilité politique, économique et sociale sans égale pour des investisseurs privés qui privilégient une sécurisation et une préservation de leurs actifs.

Capitale européenne de la gestion privée, le Luxembourg est reconnu pour son ADN de créativité et de pragmatisme à travers un large panel de services et de solutions d'investissements innovantes pour une clientèle internationale.



Une protection optimale du souscripteur

Le Triangle de sécurité



■ Double ségrégation des actifs

Une convention de dépôt tripartite garantit la séparation juridique des actifs du client, d'abord au sein de la compagnie d'assurance puis au sein de la banque dépositaire.

■ Super privilège

En cas de défaillance de l'assureur et/ou de la banque dépositaire, le souscripteur prime sur tous les autres créanciers.

Une grande souplesse de placement

■ En plus de l'accès à un vaste choix d'actifs financiers, le contrat luxembourgeois offre la possibilité d'investir en devises étrangères.

■ Le souscripteur peut librement choisir parmi un grand nombre de sociétés de gestion et de stratégies selon son profil d'investisseur.

Une neutralité fiscale adaptée à la mobilité internationale

Émis dans le cadre de la Libre Prestation de Services (LPS), la fiscalité du contrat luxembourgeois est uniquement celle des pays de résidence du souscripteur et/ou des bénéficiaires.

Il n'existe pas de taxe sur :

- Les primes versées,
- Les gains réalisés sur le contrat,
- Le capital versé en cas de décès aux bénéficiaires.

La portabilité : si le changement de résidence fiscale peut nécessiter une adaptation du contrat aux règles locales de la nouvelle destination, il pourra néanmoins perdurer avec son antériorité dans un environnement juridique différent.

Une fiscalité favorable pour les nouveaux résidents...

Les personnes physiques fiscalement domiciliées hors de France au cours des cinq années civiles précédant un retour, bénéficient d'une exonération d'ISF sur les biens situés hors de France et ce, jusqu'au 31 décembre de la cinquième année qui suit cette nouvelle domiciliation.

...et pour les Impatriés

Le nouveau contribuable français recruté ou muté dans une entreprise établie en France bénéficiera, en plus de l'exonération ISF, d'une exonération à hauteur de 50 % de l'IRPP sur les intérêts lors des rachats.

Le contrat luxembourgeois profite pleinement de ces dispositifs d'exonération temporaire.

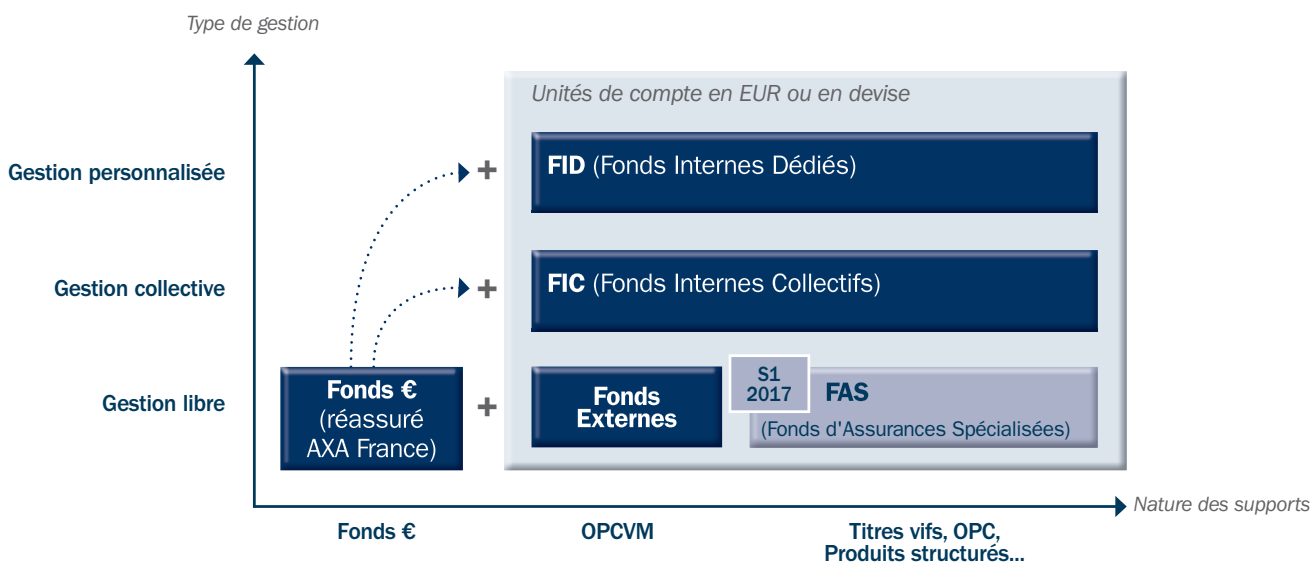
Une gestion financière souple et diversifiée

Dans le respect des règles prudentielles du Luxembourg, ainsi que des législations et réglementations du pays de résidence du souscripteur, AXA Wealth Europe offre à ses clients des solutions personnalisables et un service sur-mesure, au sein de contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

Lifinity Europe propose :

- **Le choix de la devise du contrat** : Euro, Dollar, Franc Suisse, Livre sterling
- **La possibilité de verser ses primes en numéraire** ou par apport de titres
- **Une offre flexible de gestion financière** :
 - > **Un Fonds €** à capital garanti, réassuré à 100 % par le fonds € AXA France (Actif Général d'AXA France Vie avec un encours de 63 milliards d'euros au 31/03/2016)
 - > **Une liste de fonds externes**, sélectionnés parmi les gestionnaires financiers reconnus, et insérés à la demande de nos partenaires et clients.
 - > **Des Fonds Internes Collectifs (FIC)**, dont la gestion est mutualisée et déclinée en fonction de profils d'investissement.
 - > **Des Fonds Internes Dédiés (FID)**, dont la gestion est personnalisée pour le souscripteur.

Le souscripteur pourra combiner au sein du même contrat l'ensemble de ces fonds, dans un environnement multi-banques dépositaires et multi-gestionnaires financiers pour la gestion des FIC et des FID.



- **Des options d'arbitrage en Gestion Libre** pour rendre la gestion plus réactive :
 - > Option **Investissement Progressif**, pour investir progressivement sur les marchés,
 - > Option **Ecrêtage** pour diversifier ou sécuriser la performance,
 - > Options **Stop Loss et Stop Loss Max** pour limiter les moins-values.
- **L'option Garantie Plancher Décès**, qui permet de sécuriser l'investissement du client en cas de décès en s'assurant que les bénéficiaires ne perçoivent pas un montant inférieur aux sommes versées.

Un accompagnement patrimonial

Afin d'identifier l'ensemble des avantages et des spécificités de la solution luxembourgeoise, AXA Wealth Europe met à la disposition de ses partenaires et de leurs clients son savoir-faire patrimonial et pourra au besoin solliciter des expertises externes (avocats, notaires).

Respect de la charte de qualité sur l'assurance-vie

AXA Wealth Europe a signé la charte de qualité sur l'assurance-vie établie par l'Association des Compagnies d'Assurance sur la lutte anti-blanchiment et l'évasion fiscale.

“ L'objectif de cette charte est d'adopter des règles de conduite de manière à préserver la bonne réputation et soutenir les efforts des professionnels du secteur afin de développer la place financière luxembourgeoise de façon appropriée, saine, professionnelle et efficace. ”



Nos engagements de service

➤ **Accompagnement** personnalisé

- Suivi par un Chargé de Clientèle dédié qui connaît votre dossier
- Accusé de réception de vos demandes sous 2 h et information du délai nécessaire à leur traitement

➤ **Rapidité** pour vos opérations

- Éligibilité de votre dossier : 8 h
- Acceptation : 72 h
- Émission des Conditions Particulières de votre contrat : 24 h (à réception des fonds)
- Réorientation : traitement le jour même si demande avant 12 h
- Rachat partiel urgent ou avance : virement initié sous 72 h
- Rachat partiel non urgent ou rachat total : virement initié sous 10 jours

➤ **Digitalisation** : consultation et gestion de vos contrats en toute autonomie

- Vos documents clés (documents contractuels, situations de comptes,...) téléchargeables depuis votre espace client
- Consultation de la valorisation de vos contrats et de l'historique des dernières opérations effectuées
- Saisie et suivi de vos réorientations en ligne (disponible au 1^{er} semestre 2017)



AXA Wealth Europe

Société anonyme au capital de 11 000 000 euros.

Siège social : 1 place de l'Etoile, 1479 Luxembourg.

Immatriculée sous le n°B206515 auprès du RCS Luxembourg.

réinventons / notre métier

